

APPEL A CANDIDATURE – CONSEILLER TECHNIQUE 1^{er} DEGRE AU SEIN DE LA CELLULE DEPARTEMENTALE « PROJETS »

Destinataires : Professeurs des écoles - Conseillers pédagogiques (Bouches du Rhône)
Dossier suivi par M. REQUENA – DSDEN 13 – tel : 04 91 99 67 87

Un poste de conseiller technique 1^{er} degré (temps plein) est à pourvoir à la direction des services départementaux de l'éducation nationale des Bouches du Rhône à compter du 1^{er} septembre 2014.
Le poste est ouvert en priorité aux professeurs des écoles, directeurs d'écoles et aux conseillers pédagogiques départementaux et de circonscriptions exerçant dans le département des Bouches du Rhône.
Le lieu d'exercice est situé à la DSDEN 13, 28 boulevard Charles Nédélec, 13231 Marseille Cedex 1.

Missions du Conseiller technique 1^{er} degré :

- Il assure le suivi des projets d'école (organisation, applicatif PAPEC, fiches action, suivi, financements...) en lien avec le coordonnateur de la cellule et les inspecteurs de l'éducation nationale ;
- Il est en relation étroite avec les conseillers pédagogiques de circonscription (secteur Marseille). Il répond à leurs interrogations sur des questions à caractère réglementaire, dans le souci de contribuer au développement qualitatif de l'éducation artistique et culturelle dans les écoles maternelles et élémentaires ;
- Il connaît les différents dispositifs scolaires proposés. A ce titre, il devra, en lien avec le conseiller technique 2^d degré, sous la responsabilité du coordonnateur de la cellule, assurer la gestion, le suivi et l'évaluation d'opérations culturelles partenariales en référence au territoire géographique attribué.

Compétences spécifiques du Conseiller technique 1^{er} degré :

- Il est capable de travailler en équipe. A ce titre, il collaborera de manière étroite avec le Conseiller technique 1^{er} degré (secteur Hors Marseille) et le Conseiller technique 2^d degré sous la responsabilité du chargé de mission. C'est pourquoi il lui sera demandé des qualités d'écoute, de communication et d'organisation ainsi que de l'esprit d'initiative. Il devra également s'insérer dans une organisation hiérarchisée ;
- Il possède une excellente connaissance pédagogique et institutionnelle du 1^{er} degré ainsi qu'une expérience dans la conduite d'actions en direction du 1^{er} degré et d'actions conduites en partenariat de dimension interdisciplinaire ;
- Il possède des compétences rédactionnelles affirmées (compte-rendu de réunions, lettres...) ainsi qu'une excellente maîtrise des TICE ;
- Il est disponible et mobile sur l'ensemble du département.

Modalités d'exercice :

Les Conseillers techniques (1^{er} et 2d degrés) sont au nombre de trois au sein de la cellule départementale « Projets » dont la coordination est assurée par le chargé de mission.

Les Conseillers techniques disposent d'un poste de travail avec téléphone, d'un poste informatique.

Cette mission prendra effet à compter de la rentrée 2014 ; elle sera renouvelable une fois au bout de trois ans.

Les personnes souhaitant faire acte de candidature sont invitées à transmettre un dossier constitué d'un curriculum vitae avec avis du supérieur hiérarchique, d'une lettre de motivation manuscrite, de leur dernier rapport d'inspection et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature avant le 09 mai 2014 (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Direction des services départementaux de l'éducation nationale
des Bouches du Rhône
A l'attention du secrétariat particulier de M. le DASEN
28 boulevard Charles Nédélec 13231 Marseille Cédex 1

Les candidats présélectionnés seront auditionnés par une commission de recrutement à la DSDEN13 le 21 mai ou le 04 juin 2014.

Pour tout renseignement, s'adresser à Christophe REQUENA (coordonnateur de la cellule départementale « Projets ») :

Tel : 04 91 99 67 87

Mel : ce.dos13ac@ac-aix-marseille.fr